



CHEMIN DU POMMIER 5  
CASE POSTALE 330  
1218 LE GRAND-SACONNEX / GENEVE (SUISSE)

TELEPHONE (41.22) 919 41 50  
FAX (41.22) 919 41 60  
E-MAIL [postbox@mail.ipu.org](mailto:postbox@mail.ipu.org)  
ADR. TELEGR. INTERPARLEMENT GENEVE

GRP/2008/Inf.11  
12 décembre 2008

**Promouvoir un partage égalitaire des responsabilités  
entre femmes et hommes : le rôle des parlements**  
New York, 4 mars 2009

Madame la Présidente,  
Monsieur le Président,

Nous sommes heureux de vous annoncer que la réunion parlementaire organisée tous les ans à l'occasion de la session de la Commission de la condition de la femme se tiendra à New York le 4 mars 2009. Cette réunion, organisée par l'Union interparlementaire et la Division de la promotion de la femme (ONU), mettra l'accent sur **le rôle des parlements dans la promotion d'un partage égalitaire des responsabilités entre femmes et hommes**.

La réunion s'intéressera au rôle que les parlements peuvent jouer pour promouvoir un partage plus équilibré des responsabilités entre femmes et hommes, notamment en matière d'aide et de soins aux proches. Aux termes de la Déclaration de Beijing, ce partage équilibré est fondamental pour le bien-être des hommes comme des femmes et celui de leurs familles, et il est essentiel à la consolidation de la démocratie. La réunion parlementaire portera donc sur l'apport spécifique des parlements en la matière, notamment par la législation, et sur la manière dont il peut concourir à une participation plus équilibrée des femmes en politique. A ce titre, la réunion permettra de nourrir les débats de la Commission de la condition de la femme qui ont pour thème prioritaire *"Partage des responsabilités à parts égales entre femmes et hommes, y compris la fourniture de soins dans le contexte du VIH/SIDA"*.

L'UIP encourage vivement votre parlement à veiller à ce que des parlementaires, hommes et femmes, fassent partie de la délégation de votre pays à la session de la Commission, y compris des présidents ou membres des commissions chargées de l'égalité entre les sexes. Non seulement cela assurera leur participation et leur contribution à la réunion parlementaire, mais en outre cela facilitera la présence parlementaire aux débats sur la condition de la femme qui auront lieu du 2 au 13 mars 2009. On trouvera l'ordre du jour (en anglais) de la 53<sup>ème</sup> session de la Commission sur [www.un.org/womenwatch/daw/csw/53sess.htm](http://www.un.org/womenwatch/daw/csw/53sess.htm).

Nous vous enverrons l'ordre du jour de la réunion et autres documents s'y rapportant dès qu'ils auront été finalisés. Ces documents seront également consultables prochainement sur : [www.ipu.org/strct-f/futrmets.htm](http://www.ipu.org/strct-f/futrmets.htm). En attendant, nous sommes heureux de joindre à la présente le formulaire d'inscription.

Anders B. Johnsson  
Secrétaire général